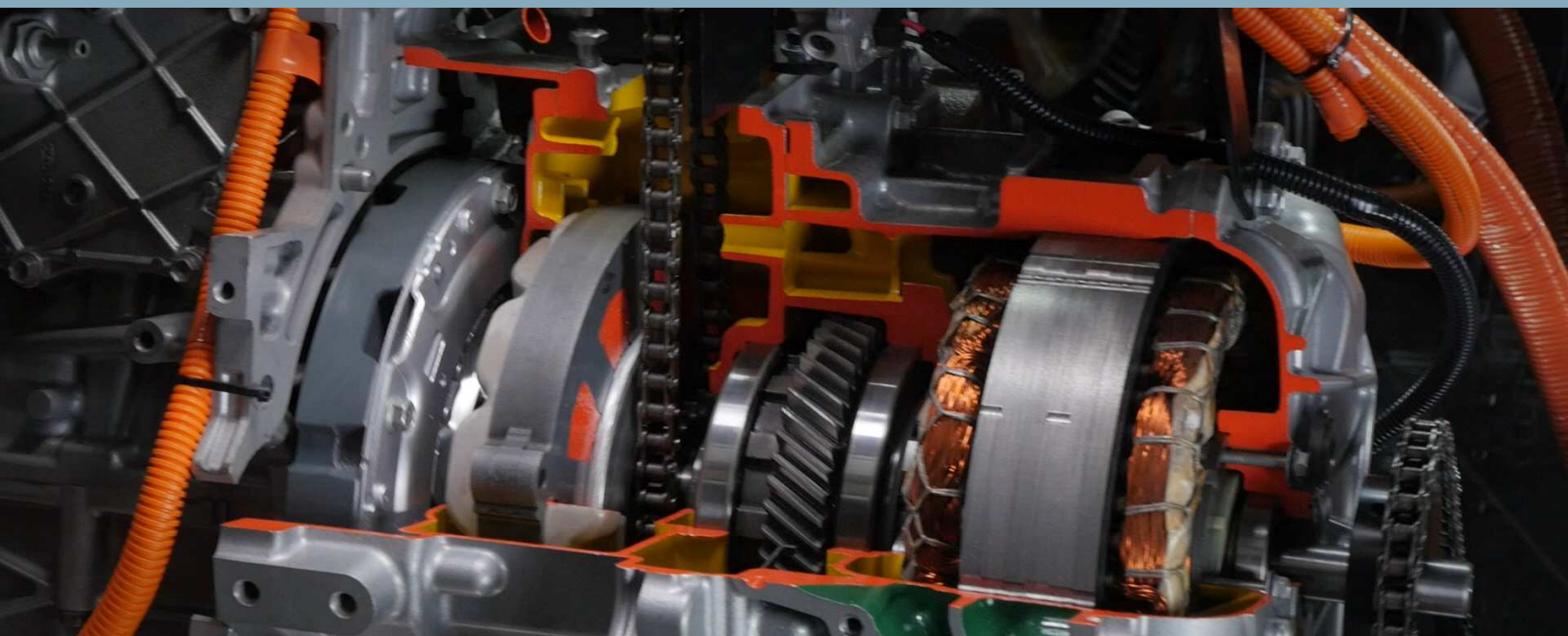


PROGRAMME COMPÉTENCES VE: MÉCANIQUE AUTO.

Pourquoi s'inscrire ?



UNE PREMIÈRE
AU CANADA.

Faites partie des
premiers !



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Programme Compétences VE vise à offrir un cheminement de formation structuré et une certification reconnue en entretien et en réparation des véhicules électriques et hybrides aux travailleurs de l'industrie partout au Québec.

COMMENT S'INSCRIRE ?

APPRENTI OU MÉCANICIEN AUTOMOBILE

- Créer votre compte sur www.competencesVE.ca.
- Avoir en main le nom officiel de votre entreprise.
- Compléter l'autoévaluation en ligne.
- Le résultat indique votre point de départ (palier) dans le cheminement de formation.
- En parler à votre employeur (l'employeur procède à l'inscription).

EMPLOYEUR OU SUPÉRIEUR

- Contacter l'organisation régionale (CPA) pour inscrire les travailleurs aux formations et pour en savoir plus sur la subvention salariale.

ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME VOLET MÉCANIQUE AUTOMOBILE

Travailleur de l'industrie

- Exerce dans le domaine de la mécanique automobile, principalement comme apprenti ou mécanicien automobile.

Entreprise

- Exerce au Québec dans le domaine de l'entretien et de la réparation des véhicules automobiles (après-marché et concessionnaires).
- Est en règle avec son organisation régionale (CPA)



FAQ

Qui peut faire partie de ce programme ?

Les apprentis et les mécaniciens automobile, à l'emploi dans l'industrie des services automobiles (au Québec). Les assujettis peuvent se référer au CPA de leur région.

Quand auront lieu les formations ?

Les formations auront lieu de jour durant vos horaires de travail. Concernant les dates et les jours, tout dépendra des Centres de formations. Vous devrez contacter votre organisation régionale pour en savoir plus.

Les formations seront-elles disponibles en ligne ?

Non, les formations seront toutes données en présentiel pour le moment.

Pourquoi inscrire son salarié au programme ?

Pour retenir et attirer la main-d'œuvre qualifiée, gagner de nouveaux clients et fidéliser ceux qui passent aux nouvelles technologies. Votre garage sera visible sur la carte du circuit électrique d'**Hydro-Québec** comme détenteur d'une attestation Compétences VE. Vous investissez dans vos employés et vous leur gardez un milieu de travail sécuritaire.

Est-ce seulement en mécanique automobile ?

Oui pour le moment. La carrosserie et les véhicules lourds sont en cours de planification.

Qu'est-ce que l'auto-évaluation en ligne ?

C'est un outil qui permet de cerner le niveau de connaissance du candidat en électricité.

Différentes questions/mises en situation sont posées. Le candidat a le choix entre une ou plusieurs réponses. Dans un premier temps les questions portent sur l'électricité de base. Après avoir passé ce niveau, les questions portent sur l'électricité intermédiaire, jusqu'au niveau des véhicules électriques avancés.

L'auto-évaluation a une durée maximale pour chaque niveau variant de 30 à 45 minutes.

Quels sont les coûts ?

Les frais d'inscription, les prix des manuels de formation et les gants sont offerts dans le programme, sans frais pour le candidat.

50 % du salaire est remboursé jusqu'à concurrence de 10 \$/h par votre CPA et 50 % du salaire remboursé jusqu'à concurrence de 10 \$/h par Emploi-Québec. Donc un maximum de 20 \$/h est remboursé.

Quels sont les niveaux disponibles dans le programme ?

- Niveau 1: Électricité de base (42 h)
- Niveau 2: Électricité intermédiaire (36 h)
- Niveau 3: Hybride Électrique 1 (18 h)
- Niveau 4: Hybride Électrique 2 (28 h)
- Niveau 5: Formation avancée en VÉ (105 h)

Les formations seront-elles en anglais ?

Non, les formations ne seront disponibles qu'en français pour le moment.

Si mon salarié change de taux horaire en milieu de formation, mon remboursement changera aussi ?

Oui si le taux horaire de votre salarié augmente, votre remboursement augmentera aussi à la hauteur de 20 \$/heure.

QUI CONTACTER ?

Site internet:
www.compétencesve.ca

Numéro sans frais:
1 833-637-3783

Tapez 1 pour le CPA Cantons-de-l'est



Avec la participation financière de:



Merci à nos partenaires:



Grâce au soutien du:

